



-TOUS-  
POUR LA  
MUSIQUE

**TOUS POUR LA MUSIQUE EN 2017!**

Réponses de Jean-Luc Mélenchon au questionnaire TPLM

**Vous engagez-vous à ce que l'Etat donne à chaque établissement scolaire les moyens financiers et humains de se doter de formations orchestrales ou chorales sous cinq ans ?**

Il faut aller dans ce sens même si ce n'est pas écrit noir sur blanc dans le programme. Jean-Luc Mélenchon propose l'augmentation des effectifs des professeurs dans l'enseignement artistique et dans l'Éducation Nationale, notamment par le maintien ou la réouverture des CHAM. Ces dernières pourront être le pivot pour des ensembles orchestraux à l'échelle de l'école, en particulier vis-à-vis de ceux qui ne sont pas en CHAM mais qui pourront ainsi avoir accès à la musique.

Ce qui compte c'est la diversité dans tous les sens du terme, diversité des pratiques mais aussi diversité entre les écoles : la chorale est un moyen d'expression, l'autonomie des établissements est un moyen d'action.

Nous sommes d'ailleurs favorables à ce qu'il y ait des orchestres et des chorales mais pas seulement à l'école primaire en allant jusqu'à l'université, comme aux Etats-Unis.

**Comment entendez-vous sensibiliser les jeunes publics au travail des artistes et aux métiers de la musique ?**

Nous proposons le jumelage des établissements scolaires avec des établissements de culture et des conservatoires. Nous considérons que l'artiste a sa place dans les établissements scolaires : quand il va dans un établissement scolaire, c'est son travail, il y a un aller-retour. Ce n'est pas uniquement une petite visite initiatique mais bien un apprentissage qu'il faut faire fructifier, dans le cadre de l'éducation culturelle et artistique à l'école.

**Comment entendez-vous faire en sorte que l'éducation musicale soit une réalité pour tous ?**

Jean-Luc Mélenchon souhaite faire de l'éducation artistique dans toute sa diversité et dans ses trois dimensions (fréquentation des œuvres, pratique, enseignement artistique) une vraie priorité éducative de la maternelle à l'université, jusqu'en entreprise. Il propose notamment d'ouvrir de nouveaux conservatoires pour permettre à chacun, quel que soit son âge, de s'inscrire, avec prêt gratuit d'instruments. Cela pourra aussi être porté par les comités d'entreprise dont l'activité s'est un peu écartée de la vocation que leur avait donnée le Conseil National de la Résistance...

**Comment entendez-vous accroître la place de la musique dans les médias ?**

Nous ferons respecter les contraintes qui rentrent dans les objectifs des médias publics : il est hors de question qu'ils puissent s'en affranchir. Les contraintes ne sont pas artificielles : elles correspondent à un besoin et doivent donc être une réalité. Il faut donc faire respecter les contraintes actuelles, les faire évoluer mais aussi les étendre aux nouveaux médias pour qu'elles ne restent pas cantonnées aux médias traditionnels. Il y a un élargissement des médias et de la nouveauté, il faut que le même esprit gouverne ces médias et cette nouveauté.



-TOUS-  
POUR LA  
MUSIQUE

TOUS POUR LA MUSIQUE EN 2017!

Réponses de Jean-Luc Mélenchon au questionnaire TPLM

**Comment entendez-vous rendre la musique plus accessible dans le commerce ?**

Jean-Luc Mélenchon propose de mettre en place un prix unique pour les supports de musique.

**Vous engagez-vous à étendre aux entreprises du spectacle, afin d'assurer l'accueil du public dans les meilleures conditions de sûreté, les crédits du fonds interministériel de prévention de la délinquance ? Autrement, comment entendez-vous améliorer la sûreté des spectacles et des spectateurs ?**

La sûreté ne se partage pas, elle doit être la même pour tous les citoyens et pour tous les spectateurs. Ce serait irresponsable de continuer sans agir très rapidement. On sait que c'est un coût très fort pour les entreprises culturelles, c'est ainsi de l'ensemble des mesures que la société prend pour sa sûreté. De la même manière que ces élèves de certaines écoles d'art qui n'ont pas droit aux bourses, tout ce qui est restrictif n'est pas bon.

**Comment entendez-vous rendre aux acteurs de terrain toute leur place dans la gouvernance des actions culturelles ?**

La loi NOTRe était une loi ni faite ni à faire : c'est loin de la décentralisation bien pensée et de l'attention au local. Cette logique de métropolisation ne fait qu'accentuer les inégalités, en particulier pour la musique. L'égalité territoriale est fondamentale : nous pensons qu'on peut être bien plus proches du local avec des moyens adéquats et sans être dans une logique de décentralisation mal comprise. C'est l'Etat qui doit lui-même veiller à ce qu'il y ait une égalité entre les territoires, en particulier au regard des villes moyennes, des banlieues et des campagnes.

Tout le projet de la France Insoumise est fondé sur un développement local nouveau. Avec 1 % du PIB pour la culture, qui touche à la fois les ministères et les collectivités, il y aura une refondation profonde pour remettre à niveau et engager une double action, sur l'offre de musique mais aussi sur la demande.

**Vous engagez-vous à augmenter de 5 millions d'euros les moyens de l'Etat pour le Bureau Export de la musique française ? Autrement, comment entendez-vous mieux accompagner le développement des artistes à l'international ?**

On peut vous dire facilement qu'on a l'argent et qu'on est pour telle ou telle mesure mais il faut avant tout voir l'esprit. On souhaite que dans l'augmentation de crédits il y ait une attention particulière au projet culturel extérieur. L'esprit n'est cependant pas le repli sur soi mais une France qui s'épanouit grâce à ses artistes notamment, ceux qui se déplacent et ceux que l'on reçoit. Cet aller-retour demande les outils administratifs qui permettent cela.

Il y a un abandon de la présence de la France hors de France et un accueil insuffisant d'artistes venus du monde entier. La francophonie est d'ailleurs un espace qui facilite tout cela, à la fois d'éducation et d'échange. On veut un Erasmus de la francophonie pour les artistes comme pour d'autres.



-TOUS-  
POUR LA  
MUSIQUE

TOUS POUR LA MUSIQUE EN 2017!

Réponses de Jean-Luc Mélenchon au questionnaire TPLM

**Vous engagez-vous à corriger le transfert de la valeur entre les acteurs de la musique et les intermédiaires de l'Internet qui tirent profit de la musique ? Autrement, comment entendez-vous assurer le financement par tous de la création ?**

Jean-Luc Mélenchon propose de mettre en place la licence globale (« mise en place d'un système de rémunération global de la création, par l'instauration d'une cotisation liée à l'abonnement internet ouvrant droit au téléchargement non marchand » en parallèle de la création d'une médiathèque publique en ligne, avec une plate-forme d'offre légale en ligne de musique, de films et de contenus culturels) et de supprimer la Hadopi. Par ailleurs, il souhaite mettre en place un système de répartition pour rémunérer les auteurs et créateurs. Les droits d'auteur seront intégrés dans le domaine public après le décès des auteurs pour financer la création et les retraites des créateurs.

Il faudra intégrer le droit d'auteur dans la négociation du plan A avec nos partenaires européens. Cela doit rentrer dans le nouveau rapport de force que l'on veut créer avec la Commission européenne, comme cela a été le cas pour les aides au cinéma.

**Comment entendez-vous soutenir les entreprises de la filière musicale ?**

Sur les crédits d'impôt – qui sont une manière de désigner en fait des niches fiscales – nous disons qu'il faut toutes les réexaminer pour voir si elles contribuent au développement, à l'innovation et à l'écologie.

Pour les entreprises culturelles indépendantes, nous voulons absolument soutenir les structures de création et de production. Il faut en particulier approfondir l'idée d'un centre national de la musique, fondée sur l'idée du CNC c'est-à-dire sur le modèle de l'économie vertueuse et non pas celui de la concentration des industries. Ce centre national de la musique serait par exemple un excellent vecteur d'innovation, de création et de développement.

**Comment entendez-vous accompagner les artistes ?**

L'artiste doit être plus que protégé, il doit être encouragé ! La protection est un peu restrictive : les artistes sont aujourd'hui dans un état de précarité particulièrement important mais il faut voir plus loin pour garantir leur liberté de création. C'est notamment pour cela qu'on souhaite que toutes les écoles d'art soient des écoles nationales... Nous sommes aussi attentifs aux locaux : la culture à loyer modéré doit empêcher que les orchestres ne puissent voir leur activité complètement détruite par la spéculation immobilière. La formation sera aussi au cœur des missions du centre national de la musique, comme c'est le cas du CNC sur l'ensemble de la chaîne du cinéma.